

Lettre de l'AVIVO suisse au Conseil fédéral

Suite aux déterminations de l'assemblée des délégués de l'AVIVO suisse à Yverdon les Bains le 8 juin, l'AVIVO a exprimé au Conseil fédéral ses inquiétudes et ses demandes. En effet, l'inflation dont on n'entendait plus parler depuis 2008 est de retour. Elle est même estimée proche des 3%. Et voilà que se profile une hausse massive des primes d'assurance maladie pouvant atteindre 10%...

Or nous savons que nombre de retraités recourent aux prestations complémentaires (PC) – heureusement que cela existe – ou n'osent pas les demander malgré les grandes difficultés qu'ils affrontent. Les rentes AVS sont trop basses et ne couvrent pas les besoins vitaux comme le précise pourtant la Constitution fédérale. L'AVIVO constate aussi, hélas, que l'adaptation des rentes AVS au coût de la vie l'an prochain promet d'être mince vu le calcul alambiqué entre inflation et salaires. Ces derniers ont en effet baissé, ce sont les statistiques qui le montrent.

Les rentes doivent absolument être augmentées et c'est urgent. L'AVIVO demande aussi que les réserves des caisses maladie - payées par les assurés - et qu'au moins six milliards d'entre elles soient consacrées à faire baisser les primes. Une assurance maladie sociale doit enfin voir le jour. Voilà quelles sont les exigences de l'AVIVO. Voir les résolutions votées par l'AVIVO sur <avivo-ch.ch>.

Une votation essentielle aura lieu le 25 septembre. L'AVIVO propose de voter NON à AVS21 qui augmente l'âge de la retraite et propose 10 milliards d'économie sur le dos des femmes. L'AVIVO dit NON aussi à la hausse de la TVA, taxe antisociale qui touche la vendeuse comme le millionnaire. Ces deux sujets sont liés. Si la TVA est refusée, AVS 21 le sera aussi et vice versa. Nous y reviendrons.

Prenez soin de vous, hydratez vous en cas de canicule et bel été !

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger